

TUTORIEL POUR DEMANDE D'AIDE CARBURANT SUR L'ASP

<https://www.asp.gouv.fr>



Accueil > Rechercher une aide > Aide visant au soutien des entreprises de pêche pour faire face à l'augmentation des prix du carburant

Aide visant au soutien des entreprises de pêche pour faire face à l'augmentation des prix du carburant

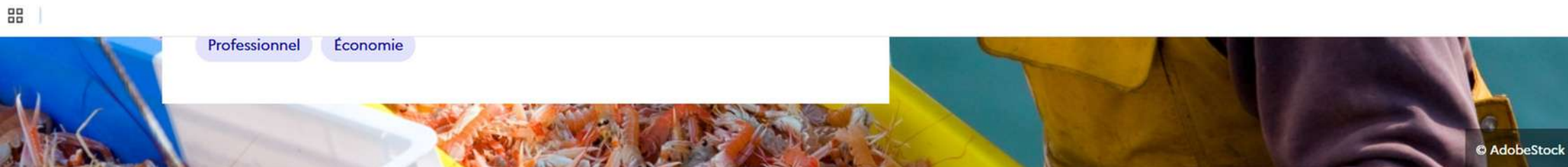
Afin de soutenir les entreprises de pêche et les équipages confrontés à l'augmentation des prix de l'énergie à la suite des événements géopolitiques au Moyen-Orient, le Gouvernement octroie une aide visant le maintien de la compétitivité des entreprises et à la rémunération des marins.

Professionnel

Économie

- Cette première phase concerne la période du 1er avril 2026 au 31 mai 2026.
- Les entreprises de pêche peuvent déposer leur demande d'aide exceptionnelle jusqu'au 30 juin 2026.
- Pour les périodes d'avril et mai, seuls les achats de carburant réglés au plus tard le 30 juin seront pris en compte.
- Tout achat effectué avant le 30 juin mais payé après cette date sera exclu du dispositif, sans dérogation possible.





Mise à jour : 01/06/2026

Informations sur l'aide

À qui s'adresse l'aide ?



Quels sont les critères des entreprises pour en bénéficier ?



Qui est exclu du dispositif ?



Quel est le montant de l'aide ?



Qui fait quoi ?



Dépôt d'une demande

Les entreprises de pêche peuvent déposer leur demande d'aides exceptionnelles jusqu'au 30 juin 2026.

Une seule demande d'aide peut être déposée par entreprise (SIRET).

Les pièces justificatives doivent impérativement être déposées sur le téléservice.

Pièces justificatives à fournir pour le dépôt d'une demande d'aide



Déposer une demande ↗

Contact et assistance

CARREFOUR

Cliquez sur « Déposer une demande »



Connexion

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

Ou

Connexion

Tous les champs sont obligatoires

Identifiant

Mot de passe

[Mot de passe ou identifiant oublié ?](#)

Se connecter →

Vous n'avez pas encore de compte ? [Créez-en un.](#)



Espace Usagers

Connexion via FranceConnect
OU
créer un compte

Assistance disponible au
09 74 99 74 41
(appel non surtaxé)
de 08h30 à 18h00
du lundi au vendredi

Assistance

Pour la création de compte,
remplir les champs suivants :

*pour l'identifiant,

il faut entre 10 à 32 caractères avec :

- lettres
- chiffres

• 1 caractère spécial mais uniquement
un point ou un tiret haut ou un tiret bas

The screenshot shows the 'Créer votre compte' (Create your account) page on the website safran.agriculture.gouv.fr. The page is titled 'Safran' and includes logos for the European Union and 'l'Europe s'engage en France'. A red box highlights the main form area, and a red arrow points from the text on the left to the 'Identifiant' field.

Vos informations de connexion

- Identifiant * : Crpmem.97420
- Mot de passe * : [masked]
- Confirmation du mot de passe * : [masked]

Vos informations personnelles

- Civilité * : - Votre choix -
- Nom * : Nom
- Prénom * : Prénom
- Adresse électronique * : adresse mail (Format attendu : nom@domaine.fr)
- Confirmation de l'adresse électronique * : adresse mail (Format attendu : nom@domaine.fr)

Assistance disponible au
09 74 99 74 41
(appel non surtaxé)
de 08h30 à 18h00
du lundi au vendredi

2. Cliquez sur «Créer mon compte» → [Créer mon compte](#)

[Assistance](#)



Connexion via
FranceConnect

OU

par l'identifiant crée avant

Connexion

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)



Ou



Connexion

Tous les champs sont obligatoires

Identifiant

Mot de passe

[Mot de passe ou identifiant oublié ?](#)

Se connecter →

Vous n'avez pas encore de compte ? [Créez-en un.](#)

Assistance



Espace Usagers

Assistance disponible au
09 74 99 74 41
(appel non surtaxé)
de 08h30 à 18h00
du lundi au vendredi

Aide visant au soutien des entr... x Espace Usagers x +

← → ↻ safran.agriculture.gouv.fr 🔑 🔍 ☆

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Mes démarches

Tableau de bord Mes sollicitations

Aide carb

Partager

1 Routage

Sélect

Veuillez sélectionner

XVIII. 18. Traçabilité

18.1. L'ASP conserve l'historique des connexions de l'utilisateur au téléservice.

18.2. En outre, l'ASP pourra suivre la navigation de l'utilisateur au sein du téléservice grâce à des cookies.

18.3. À ce titre, l'utilisateur déclare accepter la possibilité pour l'ASP d'utiliser la technique de cookies ou toute autre technique assimilée ou similaire permettant de tracer la navigation de l'utilisateur conformément aux mentions légales.

XIX. 19. Loi applicable

19.1. Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

19.2. Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.

XX. 20. Configurations requises pour les postes informatiques

Le site internet est optimisé pour fonctionner :

- Client OS : tout système supportant Internet explorer, Chrome, Mozilla ou Opera
- Navigateurs validés : Internet Explorer ≥ 11, Chrome et Firefox en dernières versions diffusées
- Navigateurs supportés : Safari et Opéra
- Résolution : 1280x800 pixels minimum;
- Logiciels requis :
- o Éditeur de texte :
 - Office 2010/2013
 - OpenOffice 3.x
 - Libre Office 4.3.6
- o Lecteur de fichier PDF
 - Accès internet : 1 MB/s minimum

L'utilisation du téléservice à partir d'autres navigateurs ou systèmes d'exploitation ne saurait engager la responsabilité de l'ASP en cas de dysfonctionnement.

7 Confirmation

Suivant >

Suivant >

Assistance

☒ J'accepte les conditions générales d'utilisation

Accessibilité : partiellement conforme | Mentions légales | Données personnelles | S.O.U.

SAFRAN - Powered by MGD

Acceptez les conditions générales d'utilisation

Aide carburant pêche

Partager

- 1 Routage
- 2 Préambule
- 3 Déposant de la demande
- 4 Bénéficiaire de la demande
- 5 La demande
- 6 Récapitulatif
- 7 Confirmation

Sélection de votre région administrative

Suivant >

Veuillez sélectionner la région du siège social du bénéficiaire de l'aide.

Cliquez sur la flèche pour ouvrir la liste déroulante

Région administrative *



Suivant >

Aide carburant pêche

Partager

1

Routage

2

Préambule

3

Déposant de la dem.



Sélection de votre région administrative

Veillez sélectionner la région du siège social du bénéficiaire

Région administrative *

Corse
Grand-Est
Guadeloupe
Guyane
Hauts-de-France
Île-de-France
La Réunion
Martinique
Mayotte
Normandie
Nouvelle-Aquitaine

Cherchez et sélectionnez
«La Réunion»

Suivant >

2. Cliquez sur «Suivant»

Partager

Préambule

< Précédent

Suivant >

Vous êtes sur le téléservice de dépôt d'une demande d'aide exceptionnelle visant au soutien des entreprises de pêche pour faire face à l'augmentation des prix du carburant dans le contexte du conflit au Moyen-Orient.

Cette mesure nationale est ouverte pour tous les achats de carburant professionnel réalisés au sein de l'Union européenne ou dans les pays-tiers par les entreprises de pêche françaises pour leurs navires armés à la pêche battant pavillon français, pour la période du 1er avril au 31 mai 2026.

Vous devez fournir les pièces justificatives suivantes pour déposer votre demande :

- les pièces justifiant de votre identité (CNI, passeport) et de vos pouvoirs le cas échéant (délégation de pouvoir, de signature...)
- le mandat de gestion (téléchargeable [ici](#)) ainsi que les pièces d'identité des mandants et mandataires en cas de dépôt délégué à une autre entité
- une attestation comptable (ou d'un tiers de confiance si vous êtes une micro-entreprise) indiquant le nombre de litres de carburant acheté sur le territoire national ou à l'étranger sur la période. Les achats doivent être réalisés entre le 1er avril et le 31 mai 2026 et acquittés à la date de la demande d'aide. L'attestation distingue, pour chaque mois, les achats réalisés pour les différents navires identifiés par leur numéro d'immatriculation maritime
- un RIB de l'entreprise

Selon les situations particulières (délégation de pouvoir, ou besoin de justifier du pouvoir du représentant légal), d'autres pièces pourront vous être demandées.

Pour plus d'informations, merci de consulter la page internet de l'ASP dédiée au dispositif :

ATTENTION : une seule demande par entreprise, couvrant l'ensemble de la période, sera autorisée. Vous pouvez déposer vos dossiers jusqu'au 30 juin 2026 dernier délai. Passé cette date, aucun dossier couvrant cette période ne sera plus accepté. La date faisant foi étant la date de validation du dépôt de la demande et non la date de création/initialisation de cette demande.

 [banniere](#)

< Précédent

Suivant >

Cliquez sur «Suivant»

Aide carburant pêche

Enregistrer

Partager

1 2 3 4 5 6 7
Routage Préambule Déposant de la demande Bénéficiaire de la demande La demande Récapitulatif Confirmation

Choix de la famille

< Précédent

Suivant >

Veuillez saisir les données nécessaires à la vérification de vos informations personnelles.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.



Le numéro SIRET (*) est indispensable dans toute démarche administrative.

Je suis ou je représente un(e) *

Domicilié(e)

▼

Autre personne morale de droit privé, hors association

Entrepreneur individuel, Pers. Phys avec SIRET ou SIRET en cours d'obtention

* Le SIRET est un numéro unique d'identification attribué à chaque établissement d'une entreprise par l'INSEE - <https://entreprendre.service-public.fr>

< Précédent

Suivant >

2. Cliquez sur
«Entrepreneur individuel...»

3. Cliquez sur «Suivant»

1. Cliquez sur la flèche
pour ouvrir la liste déroulante

Enregistrer Partager

Routage Préambule Déposant de la demande Bénéficiaire de la demande La demande Récapitulatif Confirmation

Choix de la famille

< Précédent

Suivant >

Veuillez saisir les données nécessaires à la vérification de vos informations personnelles.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.



Le numéro SIRET (*) est indispensable dans toute démarche administrative.

Je suis ou je représente un(e) *

Entrepreneur individuel, Pers. Phys avec SIRET ou SIRET en cours d'obtention

Domicilié(e) ☒ En France ☐ A l'étranger

SIRET * 123456789

Exemple : 123456789

00012

Exemple : 12345

☐ Je ne dispose pas de SIRET

1. Indiquez les 9 premiers chiffres du numéro de SIRET

2. Ajoutez les 5 derniers chiffres du N° de SIRET

* Le SIRET est un numéro unique d'identification attribué à chaque établissement d'une entreprise par l'INSEE - <https://entreprendre.service-public.fr/>

< Précédent

Suivant >

3. Cliquez sur « Suivant »

Enregistrer Partager

Le numéro SIRET (*) est indispensable dans toute démarche administrative.

Je suis ou je représente un(e) *

Entrepreneur individuel, Pers. Phys avec SIRET ou SIRET en cours d'obtention

Domicilié(e) ☒ En France ☐ A l'étranger

SIRET * 123456789 00012

Exemple : 123456789

Exemple : 12345

☐ Je ne dispose pas de SIRET

Un tiers correspondant à ce numéro de SIRET a été identifié par le service [API Entreprise](#), mis en œuvre par l'État français, qui permet la mise à disposition d'informations ou données détenues par les administrations nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives.
En cliquant sur "Suivant", vous poursuivrez la création de ce tiers. Certaines informations seront alors automatiquement pré-remplies à partir des informations ramenées par le service [API Entreprise](#). Si vous considérez que certaines de ces informations ne sont pas à jour, il vous sera alors possible de les modifier.

Monsieur Prénom NOM

SIREN : 123456789

NIC : 00012

Adresse : 47 rue Evariste de Parigny

Code postal/Ville : 97420 Le Port

* Le SIRET est un numéro unique d'identification attribué à chaque établissement d'une entreprise par l'INSEE - <https://entreprendre.service-public.fr/>

< Précédent

Suivant >

Vérifiez que toutes les informations soient correctes

Cliquez sur «Suivant»



[← Précédent](#)



Suivant >

Enregistrer Partager

Vous êtes domicilié : En France

Prénom Nom



adresse.data.gouv.fr

Trouver une adresse...

ex : allée Nicolas Le Blanc 56500 VANNES

Adresse * Appartement, étage, porte, couloir...

Bâtiment, résidence, entrée...

47 rue Evariste de Parny

Lieu-dit, boîte postale...

Code postal / Ville * 97420 Le Port

< Précédent

Suivant >

1. Pour éviter toute perte de données, assurez-vous de sauvegarder votre saisie, notamment avant chaque déconnexion

2. La saisie des informations de domiciliation est automatique. Assurez-vous qu'elles correspondent à votre situation, sinon il faudra les modifier

3. Cliquez sur «Suivant»

Aide carburant pêche

Enregistrer Partager

1 2 3 4 5 6 7
Routage Préambule Déposant de la demande Bénéficiaire de la demande La demande Récapitulatif Confirmation

Étes-vous le bénéficiaire de l'aide ?

< Précédent

Suivant >

Étes-vous le bénéficiaire de l'aide ? *

☒ Oui ☐ Non

< Précédent

Suivant >

1. Cochez «Oui»
si vous êtes le bénéficiaire de l'aide

2. Cliquez sur «Suivant»



Enregistrer Partager

veuillez saisir les informations générales de la demande de subvention
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

• Déclaration du volume acheté par navire

Saisissez ici l'ensemble des factures d'achat de carburant effectué aux mois d'avril et de mai.
Dans la mesure du possible, chaque ligne doit concerner une facture et un bateau.
Il est possible de regrouper les factures d'un même mois pour un seul bateau sur une même ligne (par exemple : 2 factures du mois d'avril pour un même bateau). Il est en revanche IMPOSSIBLE de regrouper les factures d'avril et de mai pour un même bateau.
Pour rappel, les factures doivent être acquittées au moment de la demande d'aide.
Il est recommandé de renseigner ce tableau en cohérence avec l'attestation comptable justifiant l'acquittement des dépenses. Lors de l'instruction de votre demande, une vérification de la cohérence des informations sera effectuée.

Cliquez sur « Ajouter »
pour chaque nouvelle
facture à saisir



Ajouter

Quartier du navire	Immatriculation du n...	Nom du navire	Date d'émission de la ...	Date d'acquittement ...	Volume (litres)	
					Somme : 0	

• Autres aides perçues

Vous ne devez déclarer que les aides demandées entre avril et mai et qui concernent spécifiquement l'achat de carburant.

• Détail des autres aides perçues

Avez vous demandé ou perçu une autre aide publique pour l'achat de carburant sur la même période ? *

☐ Oui ☐ Non

Précédent

Suivant

Enregistrer Partager

• Déclaration du volume acheté par navire

Saisissez ici l'ensemble des factures d'achat de carburant effectué aux mois d'avril et de mai.
Dans la mesure du possible, chaque ligne doit concerner une facture et un bateau.
Il est possible de regrouper les factures d'un même mois pour un seul bateau sur une même ligne (par exemple : 2 factures du mois d'avril pour un même bateau). Il est en revanche IMPOSSIBLE de regrouper les factures d'avril et de mai pour un même bateau.
Pour rappel, les factures doivent être acquittées au moment de la demande d'aide.
Il est recommandé de renseigner ce tableau en cohérence avec l'attestation comptable justifiant l'acquittement des dépenses. Lors de l'instruction de votre demande, une vérification de la cohérence des informations sera effectuée.

Ajouter

Quartier du navire	Immatriculation du n...	Nom du navire	Date d'émission de la ...	Date d'acquittement ...	Volume (litres)	
					Somme : 0	

Ajouter une ligne

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Quartier du navire * RU

Immatriculation du navire * 974000

Nom du navire * CRPMEM

Date d'émission de la facture * 08/04/2026

Format attendu : jj/mm/aaaa (ex : 24/12/2025)

Date d'acquittement de la facture : 08/04/2026

Format attendu : jj/mm/aaaa (ex : 24/12/2025)

Volume * 52 litres

La quantité doit être arrondie à l'entier supérieur le cas échéant.

Enregistrer

Annuler

1. Remplir les champs en fonction de la facture

Pour le volume en carburant, arrondissez la quantité de carburant au nombre entier supérieur

exemple :
12,18 litres devient 13 litres

UNE LIGNE CORRESPOND À UNE FACTURE

Vous pouvez additionner plusieurs factures de la même date

2. Cliquez sur « Enregistrer »

Pour éviter toute perte de données,
assurez-vous de sauvegarder régulièrement votre saisie

Enregistrer

Cliquez sur le
carré rouge
pour supprimer
une ligne de saisie

						Ajouter
Quartier du navire	Immatriculation du n...	Nom du navire	Date d'émission de la ...	Date d'acquittement ...	Volume (litres)	
RU	974000	CRPMEM	01/04/2026	01/04/2026	125	 
RU	974000	CRPMEM	08/04/2026	08/04/2026	52	 
RU	974000	CRPMEM	12/04/2026	12/04/2026	89	 
RU	974000	CRPMEM	14/04/2026	12/04/2026	84	 
RU	974000	CRPMEM	15/04/2026	12/04/2026	110	 
RU	974000	CRPMEM	22/04/2026	22/04/2026	75	 
RU	974000	CRPMEM	06/05/2026	06/05/2026	54	 
RU	974000	CRPMEM	07/05/2026	07/05/2026	75	 
RU	974000	CRPMEM	09/05/2026	09/05/2026	75	 
RU	974000	CRPMEM	20/05/2026	20/05/2026	65	 
					Somme :	

Autres aides perçues

Vous ne devez déclarer que les aides demandées entre avril et mai et qui concernent spécifiquement l'achat de carburant.

Cliquez sur le carré noir
pour modifier une ligne de saisie

Enregistrer

**Vous pouvez sauvegarder votre dossier
et le compléter progressivement**

• Déclaration du volume acheté par navire

Quartier du navire	Immatriculation du n...	Nom du navire	Date d'émission de la ...	Date d'acquittement ...	Volume (litres)	
RU	974000	CRPMEM	01/04/2026	01/04/2026	125	 
RU	974000	CRPMEM	08/04/2026	08/04/2026	52	 
RU	974000	CRPMEM	12/04/2026	12/04/2026	89	 
RU	974000	CRPMEM	14/04/2026	12/04/2026	84	 
RU	974000	CRPMEM	15/04/2026	12/04/2026	110	 
RU	974000	CRPMEM	22/04/2026	22/04/2026	75	 
RU	974000	CRPMEM	06/05/2026	06/05/2026	54	 
RU	974000	CRPMEM	07/05/2026	07/05/2026	75	 
RU	974000	CRPMEM	09/05/2026	09/05/2026	75	 
RU	974000	CRPMEM	20/05/2026	20/05/2026	65	 
					Somme :	

**1. Répondre à la question
sur les autres aides
perçues ou non**

• Détail des autres aides perçues

Avez vous demandé ou perçu une autre aide publique
pour l'achat de carburant sur la même période? 

☐ Oui ☒ Non

< Précédent

Suivant >

2. Cliquez sur « Suivant »



**IL EST RECOMMANDÉ DE
SAUVEGARDER VOTRE DEMANDE
ET D'ATTENDRE D'AVOIR RÉUNI
L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS
AVANT VALIDATION FINALE
CAR UNE FOIS LA DEMANDE
TRANSMISE, AUCUNE
MODIFICATION NE POURRA
ÊTRE APPORTÉE AU DOSSIER**

Aide carburant pêche

Enregistrer Partager

Dernier enregistrement le 03/06/2026 13:04 (Europe/Paris)

1 2 3 4 5 6 7
Routage Preamble Dépositaire de la demande Bénéficiaire de la demande La demande Récapitulatif Confirmation

Domiciliation bancaire

< Précédent

Suivant >

Le RIB à renseigner ici est celui de l'entreprise du bénéficiaire de l'aide.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

• Vous pouvez ajouter une domiciliation bancaire en renseignant le formulaire ci-dessous :

Domiciliation bancaire à l'étranger, hors SEPA ☐ Oui ☒ Non

Titulaire du compte *

IBAN *

Exemple : FR7612345678912345678912345

BIC

Exemple : BICBIC12

• Veuillez joindre votre relevé d'identité bancaire.

Relevé d'Identité Bancaire *

Déposé

+ Ajouter

RIB Compte n°00 - 03/06/2026 13:09 (Europe/Paris)

RIB

Description

< Précédent

Suivant >

1. Remplir les coordonnées bancaires

2. Cliquer sur « Ajouter » pour insérer votre RIB

Dès que l'intégration du document est validée, un carré vert portant la mention "Déposée" s'affiche

3. Cliquez sur « Suivant »

Espace Usagers

safran.agriculture.gouv.fr

Enregistrer Partager

Dernier enregistrement le 09/06/2026 11:27 (Europe/Paris)

Justificatifs

Précédent Suivant

Veuillez ajouter les pièces nécessaires à la prise en compte de votre demande.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Documents
Vous pouvez seulement déposer des documents avec les extensions suivantes : .pdf, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .png, .jpg, .gif

Pièce d'identité du bénéficiaire de l'aide * Déposé

Copie de la carte nationale d'identité recto-verso ou du passeport.

+ Ajouter

carte d'identité - 09/06/2026 11:27 (Europe/Paris)

Description

Pièces justificatives des achats en carburant effectués * Déposé

Attestation comptable Ou Attestation par un tiers de confiance

Attestation comptable : Attestation du commissaire aux comptes ou de l'expert comptable listant les factures de carburant, les dates d'émission et d'acquisition de ces factures, les noms et immatriculations des navires et les litres achetés. Cette attestation indique le nombre de litres de carburant professionnel achetés sur le territoire national ou à l'étranger aux mois d'avril et de mai. Les achats doivent être acquittés à la date de la demande d'aide. L'attestation distingue les achats réalisés pour les différents navires et par mois.

Attestation par un tiers de confiance : coopérative maritime, comité régional ou départemental des pêcheurs maritimes et des élevages marins, organisations de producteur. Cette attestation indique le nombre de litres de carburant professionnel achetés sur le territoire national ou à l'étranger aux mois d'avril et de mai. Les achats doivent être acquittés à la date de la demande d'aide. L'attestation distingue les achats réalisés pour les différents navires et par mois.

Les factures seules ne sont pas acceptées. Néanmoins, vous devez les conserver en cas de contrôle ultérieur.

+ Ajouter

Attestation d'un tiers de confiance.pdf (459.86 Ko) - 09/06/2026 11:27 (Europe/Paris)

Description

Précédent Suivant

1. Cliquez sur « Ajouter » pour insérer votre pièce d'identité

2. Cliquez sur « Ajouter » pour insérer l'attestation comptable ou l'attestation par un tiers de confiance*

*L'attestation par un tiers de confiance doit être établie par le CRPMEM ou par un comptable, à condition de fournir les factures acquittées.

3. Cliquez sur « Suivant »



**1. UNE FOIS LA DEMANDE
TRANSMISE, AUCUNE
MODIFICATION NE POURRA
ÊTRE APPORTÉE AU DOSSIER**

**IL EST DONC RECOMMANDÉ DE
SAUVEGARDER VOTRE DEMANDE ET
D'ATTENDRE D'AVOIR RÉUNI
L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS AVANT
VALIDATION FINALE**

Partager

Dernier enregistrement le 09/06/2026 11:42 (Europe/Paris)

Précédent

Engagements du demandeur :

- prendre connaissance de l'ensemble des dispositions de l'arrêté relatif à la mise en oeuvre d'une aide visant au soutien des entreprises de pêche pour faire face à l'augmentation des prix du carburant dans le contexte du conflit au Moyen-Orient et notamment de l'article 8 relatif aux contrôles et sanctions ;
- être en règle de ses obligations sociales à la date de demande de l'aide, comprenant les déclarations sociales et le versement des cotisations sociales. Les entreprises non en règle du versement de leurs cotisations sociales doivent toutefois avoir fait leurs déclarations sociales et avoir souscrit un plan d'apurement de leurs dettes sociales ou, a minima, être engagées dans un processus de souscription d'un plan d'apurement de leurs dettes sociales ;
- être en règle de ses obligations fiscales à la date de demande de l'aide ;
- ne pas faire l'objet d'une injonction de récupération non exécutée suivant une décision de la Commission déclarant des aides illégales et incompatibles avec le marché intérieur ;
- ne pas être en difficulté au sens du droit européen depuis l'exercice comptable précédant le 28 février 2026, à moins de vérifier les conditions ouvrant droit à dérogation telles que décrites à l'article 2 ;
- autoriser l'administration à recueillir ou transmettre les informations relatives à ce dossier auprès d'autres administrations ou acteurs privés notamment les données INSEE, RCS, Infogreffe, Enim, ainsi que celles relatives aux dispositifs d'aide similaires mis en place par d'autres administrations ;
- conserver ou fournir, à la demande de l'autorité compétente, tout document permettant de vérifier l'exactitude de la déclaration qui sera faite, pendant 10 ans à compter de l'octroi de l'aide demandée dans le présent dispositif. Le bénéficiaire s'engage notamment à conserver :
 - o les factures, qui doivent être acquittées avant le dépôt de la demande d'aide ;
 - o pour les achats de carburants réalisés en dehors du territoire national, des factures en langue française, anglaise, italienne ou espagnole ;
- se soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs qui pourraient résulter de l'octroi d'aide, et en particulier permettre / faciliter l'accès à sa structure aux autorités compétentes chargées de ces contrôles, pendant 10 ans à compter de la décision d'octroi ;
- déclarer les aides au carburant reçues ou sollicitées auprès d'autres organismes, et s'engager à ne pas déposer de demande d'aide dont le montant conduirait à dépasser les plafonds d'aide fixés par la réglementation européenne.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Voir le contenu de la demande



☒ Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies et m'engage à respecter tous les engagements mentionnés ci-dessus.

En cliquant sur "Transmettre", vous reconnaissez avoir pris connaissance du [règlement des aides](#).
Votre demande sera alors transmise et prise en charge pour instruction par nos services.

Je donne
mon avis

SERVICES
PUBLICS

Transmettre

**2. Cochez la case :
« Je déclare sur
l'honneur l'exactitude des
informations fournies et
m'engage à respecter
tous les engagements
mentionnés ci-dessus »**

**3. Une fois que TOUTES
vos factures sont renseignées
vous pourrez cliquer sur
« Transmettre »**

Aide carburant pêche



Votre demande a bien été transmise

Retrouvez votre demande et suivez son avancement en vous reconnectant sur ce site

Cliquez sur « Récapitulatif de la demande » pour le télécharger

(Récapitulatif de la demande.pdf (98.57 Ko))

Pour une alternative textuelle au récapitulatif PDF ci-dessus, cliquez sur le lien suivant : [Récapitulatif de la demande](#)

[Aller au Tableau de bord](#)

Espace Usagers x

safran.agriculture.gouv.fr

Mes démarches

Tableau de bord Mes sollicitations Mes aides

1. Pour mettre fin à la session, cliquez sur la flèche

Prénom NOM ^

Aide carburant pêche

1 2 3 4 5 6 7

Routing Preamble Déposant de la demande Bénéficiaire de la demande La demande Récapitulatif Confirmation

Confirmation

2. Puis cliquez sur « Déconnexion »

Votre demande a bien été transmise

Retrouvez votre demande et suivez son avancement en vous reconnectant sur ce site

Récapitulatif de la demande n°46100 E3 K... (1)

Vous êtes connecté(e) avec FranceConnect

[Mon compte](#) **Déconnexion**

Dernière connexion : 03/06/2026 12:07 (Europe/Paris)